

MÉCANICIEN AUTOMATICIEN

Le mécanicien automaticien (mécanicienne automaticienne) est capable, en toute autonomie, d'intervenir sur des systèmes de production automatisés pluri-technologiques. Il intervient dans des travaux d'installation ou de maintenance de matériel à dominante mécanique, et ce, au départ de documents techniques ou d'instructions. Il tient compte des dispositions et prescriptions en vigueur en matière de sécurité et d'hygiène, de protection de l'environnement, ainsi que de rentabilité.

Il/Elle doit pouvoir :

- constituer les dossiers complets pluri-technologiques;
- monter, démonter, régler des composants, sous-ensembles, ensembles « mécaniques » (hydraulique, pneumatique,...), dans un environnement pluri technologique ;
- démarrer/redémarrer des installations;
- diagnostiquer les dysfonctionnements et rétablir la fonctionnalité des outils de production.

Ses domaines de prédilection sont :

- la compréhension du fonctionnement des systèmes techniques et les technologies associées;
- la maintenance préventive, curative, prédictive de systèmes pluri-techniques et le suivi des interventions;
- l'adaptation à l'évolution technologique



Activités

- La maîtrise des connaissances techniques de base (mécanique, électronique, pneumatique, ...).
- La capacité de transposition du schéma de principe à l'élément matériel.
- Le diagnostic, le choix des outils et des interventions.
- Le sens aigu de l'observation et de l'analyse.

Aptitudes

- Responsabilité
- Qualité
- Rigueur
- Logique
- Esprit d'équipe



Technique de
qualification